

Ecrit par le 3 avril 2025

Bureaucratie : une transition énergétique en mode usine à gaz



La commune de [Mérindol](#) va se doter d'une centrale photovoltaïque capable d'alimenter pour partie les besoins en électricité de ses habitants. Ce projet ne peut qu'être salué et encouragé. Mais avant que cette centrale puisse délivrer ses premiers watts il faudra attendre 3 ou 4 ans, si tout se passe bien ! Pourquoi autant de temps face à ce qu'on qualifie aujourd'hui d'urgence climatique ?

Philippe Batoux, maire de cette commune de 2 000 habitants du Luberon, est optimiste et volontaire. Ce projet d'installation d'une centrale photovoltaïque c'est son idée. Il ne fait qu'ailleurs que se conformer au [schéma de cohérence territorial \(SCoT\) du bassin de vie Cavailon, Coustellet, L'Isle-sur-la-Sorgue](#) s'est fixé pour objectif d'être, dans 30 ans, autosuffisante en électricité. Mais ça c'est sur le papier, dans la réalité c'est plus compliqué, beaucoup plus compliqué et surtout long, très long. Certes, le maire de

Ecrit par le 3 avril 2025

Mérindol n'a pas choisi la facilité en souhaitant que ce projet soit coopératif et citoyen, mais quand même. Entre les consultations préalables, les études de faisabilité, les études sur le choix du site, les études d'impacts sur l'environnement, sur les risques d'inondations, les démarches liées aux autorisations administratives, les négociations avec le propriétaire du terrain, le montage juridique et financier, la négociation avec les banques, le dépôt du permis de construire, l'appel d'offres pour la construction (liste non exhaustive) c'est un vrai parcours du combattant. On voudrait décourager ce type d'initiative on ne s'y prendrait pas autrement.

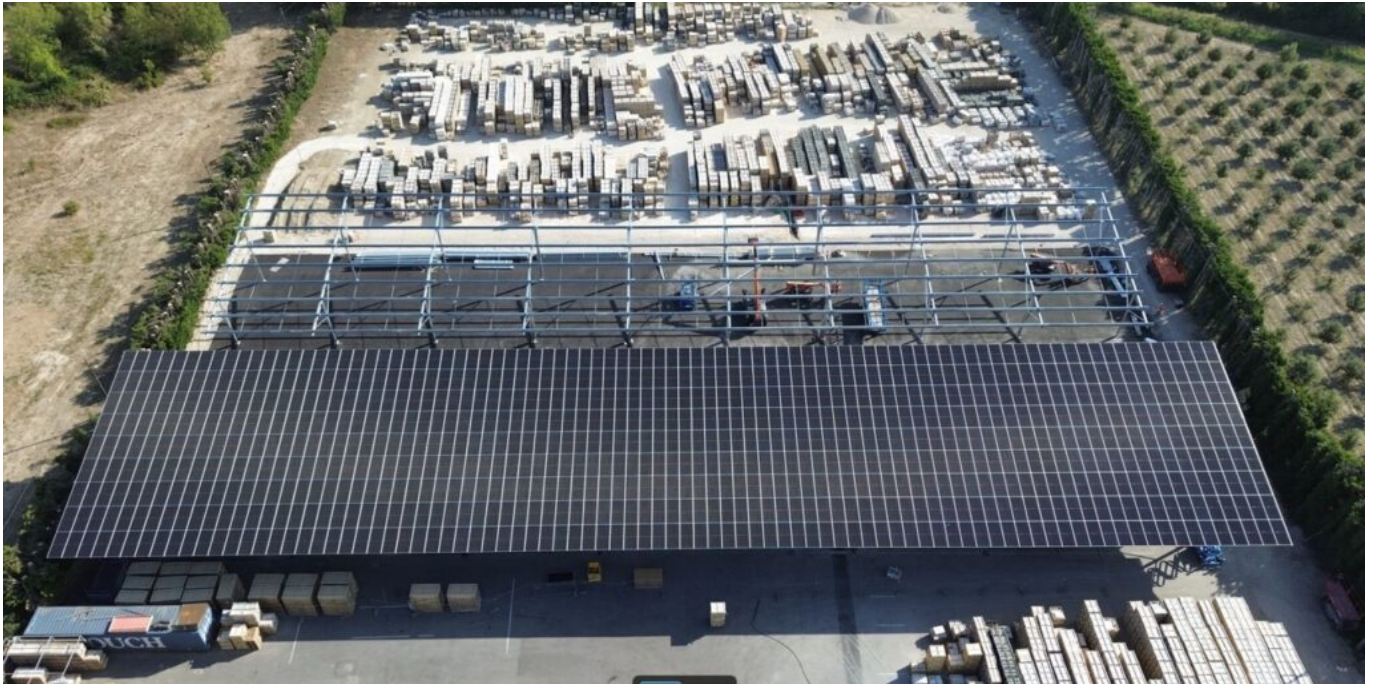
Face à cette lourdeur administrative et bureaucratique, l'état a pris conscience de la nécessité d'accélérer le processus

La mairie a dû s'entourer d'une expertise extérieure pour les accompagner sur ce véritable chemin de Damas. Face à cette lourdeur administrative et bureaucratique, dont la France peut sans doute se targuer d'être le maître étalon, l'état a pris conscience de la nécessité d'accélérer le processus en faisant voter, en mars dernier, une loi (loi d'accélération des énergies renouvelables). Dans les nombreuses dispositions de ce texte, il est notamment demandé aux mairies de lister tous les lieux pouvant « facilement » devenir des sites de production. Les informations sont ensuite traitées par une commission départementale qui transmet ensuite ses conclusions au préfet pour action. Il semblerait qu'à vouloir simplifier et fluidifier il se pourrait bien qu'on y ait ajouté une couche de plus à notre fameux mille feuilles.

La bureaucratie reste, en France, et plus que jamais, une forteresse imprenable.

Avignon : Melvan veut rendre les énergies renouvelables irrésistibles

Ecrit par le 3 avril 2025



L'entreprise française **Melvan** a été fondée en 2019 par trois hommes issus du secteur de l'énergie renouvelable : **Laurent Albuissou**, **Sébastien Dubois**, et **Pierre-Yves Barbier**. Tous trois ont un objectif commun : proposer une alternative aux énergies fossiles qui soit compétitive, fiable et locale.

Forts d'une expérience de plus de 25 ans dans le secteur des énergies renouvelables, les trois fondateurs de Melvan, Laurent Albuissou, Sébastien Dubois et Pierre-Yves Barbier, ont décidé il y a quelques années de récupérer leur liberté entrepreneuriale, partant du constat qu'il y avait eu énormément de concentrations dans ce secteur, de très gros groupes s'étaient formés, par fusions ou par acquisitions. « On a remarqué qu'il ne restait plus beaucoup de petits acteurs un peu agiles, entreprenants, et français par ailleurs, dans ce secteur d'activité », explique Pierre-Yves Barbier, basé à Avignon.

Ainsi, après avoir tous les trois occupé des fonctions assez importantes dans de grands groupes français et internationaux, et après avoir été acteurs de l'émergence du secteur au début des années 2000 et spectateur de son évolution depuis, ils ont créé l'entreprise Melvan en 2019.

Une entreprise de taille moyenne

Si Melvan est une entreprise relativement récente dans le paysage énergétique renouvelable français, les personnes qui la composent, elles, travaillent dans ce secteur d'activité depuis longtemps. Au départ, ils étaient seulement trois, aujourd'hui, l'entreprise française embauche une trentaine de salariés, et devrait atteindre 50 employés d'ici deux ans.

Les trois fondateurs avaient à cœur de créer quelque chose de français et de taille moyenne, mais ils

Ecrit par le 3 avril 2025

n'ont pas volonté à faire de Melvan un mastodonte dans son domaine. « On ne veut pas retrouver ce qu'on a volontairement quitté, on veut rester une PME », affirme Pierre-Yves Barbier. Parfois, être plus petit à du bon puisque la taille de Melvan lui permet de travailler sur des secteurs d'activités auxquels les gros ne s'adressent pas forcément et donc de traiter de gros dossiers, comme des plus petits.

Une entreprise qui mise sur ses valeurs

Qui dit peu de salarié dit plus grande proximité. C'est d'ailleurs l'une des valeurs principales que Melvan met en avant parmi d'autres comme l'indépendance, la diversité, l'audace, mais aussi le plaisir. « On a effectué un gros travail sur la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises), sur les sujets de valeur et d'intentionnalité », développe le cofondateur avignonnais.

Ainsi, Melvan se veut une entreprise moderne avec beaucoup de flexibilité. « Notre objectif est de fédérer des personnes qui ont envie d'une aventure professionnelle un peu différente, plus dynamique, plus originale », poursuit-il.

Un projet né il y a quatre ans

En 2019, les trois fondateurs de Melvan ont décidé de créer l'entreprise avec leurs fonds propres. Ils ont donc fait plusieurs levées de fonds participatives, auxquelles n'importe qui, qui souhaite que son épargne soit dirigée vers la transition énergétique et vers les entreprises qui développent des projets vertueux sur le territoire français, puisse participer.

« On a fait le choix de financer notre activité par de l'endettement. »

Pierre-Yves Barbier

En 18 mois, Laurent, Sébastien et Pierre-Yves ont levé plus de 9 millions d'euros, ce qui représente environ 5000 personnes qui ont participé. Tous les ans, les trois fondateurs versent un intérêt à ces personnes dans le but de les rembourser.

Locataire du terrain mais propriétaire des équipements

Le rôle de Melvan est d'identifier des sites, de faire les études nécessaires, d'avoir les autorisations, et de discuter d'une location des emplacements avec les propriétaires de ces sites. Par exemple, si quelqu'un a une ancienne vigne désaffectée, et qui a donc 4 hectares de foncier pollués qui ne servent à rien, Melvan peut lui proposer de la louer pendant 30 ou 40 ans. Il y a donc une relation bailleur/locataire qui s'installe, Melvan verse un loyer au propriétaire du terrain tous les ans.

Pour ce qui est des équipements installés sur ledit terrain qui produisent l'énergie, c'est Melvan qui en est propriétaire. « On gagne notre vie en vendant l'énergie qui est produite par nos centrales voltaïques,

Ecrit par le 3 avril 2025

nos clients sont ceux qui consomment de l'énergie », explique Pierre-Yves. Melvan est donc un producteur d'énergie, mais ne fait pas d'installation pour les particuliers ou les industriels.

Les projets en Vaucluse

Ayant une agence à Avignon, c'est tout naturellement que Melvan s'est positionné sur des projets vauclusiens, avec le soutien de [Vaucluse Provence Attractivité](#). À Avignon, l'entreprise est lauréate d'un appel d'offre lancé par le Grand Avignon, qui vise à identifier et à sélectionner un opérateur qui va s'occuper du développement, du financement, de la construction et de l'exploitation d'ombrières photovoltaïques installées sur le parking relais d'Agroparc.



Une fois les ombrières installées, le parking relais d'Agroparc devrait ressembler à ça. ©Héliowatt SAS

Ecrit par le 3 avril 2025

Toujours à Avignon, près de l'aéroport, des ombrières sont en cours d'installation sur des zones de stockage d'un grossiste qui fait des pierres naturelles, Natural Rock Distribution. C'est le premier projet qui sort officiellement de terre à Avignon, qui a représenté 2 millions d'euros d'investissement et dont le chantier devrait bientôt s'achever. Melvan a également déposé un dossier à Bollène qui est en cours d'instruction.

« Voir nos projets sortir enfin de terre après avoir passé toute la phase de réglementation, c'est gratifiant. On a boulé la boucle en réussissant à passer toutes les étapes de création d'entreprise, développement d'entreprise, recrutement, prospection, structuration juridique, financement, etc. Le prochain enjeu est la gestion de la production. »

Pierre-Yves Barbier

Les développeurs territoriaux de Melvan essayent de déterminer les meilleurs endroits pour implanter les projets, tout en prenant en compte les nombreuses contraintes environnementales, topographiques, paysagères, sociales ou sociétales, mais aussi les contraintes de raccordement, de gisement, d'accès et d'urbanisme.

Ecrit par le 3 avril 2025



Chantier sur les zones de stockage de Natural Rock Distribution à Avignon. ©Melvan

L'énergie verte est de plus en plus attractive

C'est à partir des années 2016-2020, et surtout plus récemment avec l'envolée des prix de l'énergie, que des personnes et organismes autres que l'État ont manifesté un intérêt certain pour l'énergie verte. Ainsi, le contexte réglementaire s'est adapté à cet engouement.

Aujourd'hui, l'énergie verte présente de nombreux points positifs : l'énergie est locale, donc ça génère de la fiscalité locale et de l'emploi local, l'énergie est décarbonée, l'énergie est compétitive et son prix est stable puisqu'il est indépendant du pétrole (il peut augmenter légèrement, entre 1% et 2% par an, en fonction de l'inflation). Ainsi, les énergies renouvelables deviennent de plus en plus attractives et irrésistibles, telle est l'ambition de Melvan.

Une nouvelle obligation réglementaire pour les propriétaires de parking

Ecrit par le 3 avril 2025

Les énergies renouvelables ont le vent en poupe. Aujourd'hui, la décarbonation est devenu un enjeu national, mais aussi mondial. C'est pourquoi la [Loi accélération EnR](#) a été créée. L'article 40 de cette loi impose l'obligation d'équiper en ombrières photovoltaïques les parkings extérieurs de plus de 1500 m², sur au moins la moitié de leur surface. Une amende entre 20 000 et 40 000 euros par an est encouru par les propriétaires en cas de méconnaissance de cette obligation.

Pour les parkings de plus de 10 000 m², les ombrières doivent être installées avant le 1^{er} juillet 2026, et pour les parkings entre 1500 m² et 10 000 m², avant le 1^{er} juillet 2028. « Au vu des délais requis, entre la réglementation et a construction, il vaut mieux entamer les démarches dès que possible », conseille Pierre-Yves Barbier. En effet, cela peut prendre entre 18 et 24 mois pour les projets les plus courts, et jusqu'à 48 ou 60 mois pour les plus longs.



Pierre-Yves Barbier, cofondateur de Melvan et directeur général de l'agence d'Avignon.

Charles & Alice mise sur l'énergie solaire

Ecrit par le 3 avril 2025



Face à la crise énergétique, l'entreprise **Charles & Alice**, tout comme de nombreux industriels, a décidé de diversifier ses sources d'énergie. Ainsi, la société drômoise a opté pour les énergies renouvelable, et notamment l'énergie solaire, pour ses sites drômois et vauclusien.

Le site de production de Monteux, en Vaucluse, acquis par l'entreprise en 2021, est désormais doté de 1178 modules photovoltaïques, posés notamment sur des ombrières et des bâtiments de stockage. Installés sur 2200 m², ces panneaux solaires permettent d'éviter jusqu'à 34 424 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 124 foyers.

[Lire également : 'Monteux : un nouvel atelier de production pour Charles & Alice'](#)

Charles & Alice a également opté pour l'énergie solaire sur son site d'Alex, dans la Drôme, avec l'installation de 1 328 modules photovoltaïques sur une surface de 2 419 m². L'énergie produite sur l'année par ces panneaux représentera la consommation électrique de 129 foyers par an, soit l'équivalent de 35 676 tonnes de CO₂ économisées par an.

Ecrit par le 3 avril 2025

« Nous sommes en recherche constante de solutions pour parvenir à réduire notre consommation et notre empreinte carbone », a affirmé [Fabien Ployon](#), directeur industriel de Charles & Alice. Depuis 2018, le groupe a installé 7 600 m² de panneaux photovoltaïques, ce qui représente une réduction de 86 tonnes d'émissions de CO₂ par an. Ces installations représentent 10% des besoins en électricité de l'entreprise.

V.A.

Avignon : des lycées participent au défi gaz vert



A Avignon, les étudiants de la filière agricole du lycée Pétrarque ont participé au challenge « Méth'Agri Camp » organisé par GRDF. L'objectif : réfléchir aux enjeux de la production d'énergie renouvelable, notamment grâce à la méthanisation agricole. Au total, 16 élèves ont participé et relevé le défi du gaz vert. Le résultat ? des vidéos et des jeux théâtraux pour

Ecrit par le 3 avril 2025

présenter et défendre un projet de site de méthanisation.

Méth'AgriCamp est le premier concours itinérant dédié à la méthanisation dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La première édition de ce challenge s'est déroulée tout au long de l'année scolaire 2022-2023. Les étudiants ont réfléchi à un projet innovant autour de la production d'énergie renouvelable. Plusieurs thématiques ont été abordées par les étudiants, comme la préservation des sols, les biodéchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire...

Le challenge s'est déroulé sur 3 demi-journées :

- Une demi-journée d'acculturation à la méthanisation ;
- Une demi-journée de visite d'un site de méthanisation et la rencontre des agriculteurs associés ;
- Une demi-journée de présentation de leur projet lors d'un pitch de 5 à 10 minutes devant un jury, composé de professionnels de la méthanisation et du monde agricole, d'élus locaux, de journalistes et de membres de GRDF.

Après délibération du jury, une remise de prix a été organisée pour récompenser les trois meilleurs projets de chaque classe.

Les chiffres clés de la première édition du challenge :

- 7 départements ont accueilli le projet
- 10 classes ont participé au challenge
- 62 projets prometteurs ont été proposés par les élèves
- 250 élèves ont été mobilisés

Des projets prometteurs proposés par les élèves

Les participants au challenge ont fait preuve d'innovation et proposé des projets variés pour parler du gaz vert dans le monde agricole et plus globalement au sein de la société. Saynètes de théâtre, vidéos TikTok, Jeu de société, Bande Dessinée, Réflexion sur la récupération des biodéchets dans les communes...

GRDF a proposé à certains groupes d'étudiants de les accompagner dans l'aboutissement de leurs projets. Par exemple, 3 élèves du lycée de La Roche sur Foron (74) ont été mises en relation avec une graphiste pour la finalisation de leur projet de Bande Dessinée.

Fort de ce succès, une nouvelle édition est d'ores et déjà prévue en 2023-2024.

Ecrit par le 3 avril 2025

Programme 'Flexitanie' : recharger son véhicule grâce aux énergies renouvelables



En janvier dernier, l'[Ademe](#), la [Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée](#) et [EDF](#) ont décidé d'étendre le programme 'Flexitanie' grâce à la nouvelle technologie de recharge intelligente V1G, qui permet de recharger sa voiture grâce au soleil et au vent d'Occitanie.

La commune de Villeneuve-lès-Avignon avait déjà servi de ville pilote pour ce programme qui ne proposait jusqu'alors la technologie V2G, qui permet de réalimenter un bâtiment, un quartier ou le système électrique grâce à l'énergie accumulée dans les batteries des véhicules électriques. 8 bornes V2G avaient été installées il y a 2 ans. Aujourd'hui, la Région Occitanie en compte 30 et représente donc la première région de France en termes de déploiement V2G.

Ecrit par le 3 avril 2025

« Le partenariat entre EDF, la Région Occitanie et l'ADEME, permet à notre territoire d'être pionnier en France dans l'utilisation de cette technologie innovante. »

[Carole Delga](#), présidente de la Région Occitanie

Maintenant, le programme 'Flexitanie' s'étend à la technologie V1G, qui permet de recharger sa voiture grâce aux énergies renouvelables. L'objectif de la Région est de déployer une centaine de bornes. Les premières ont donc été installées à Villeneuve-lès-Avignon. Elles devraient générer jusqu'à jusqu'à 20% d'économies sur la facture. « À l'horizon 2050, les technologies testées à Villeneuve-lès-Avignon, pourront équiper 40% du parc de véhicules en V1G et 20% en V2G, cela représentera une capacité de stockage équivalente à 10 tranches de centrale nucléaire, explique [Sylvain Vidal](#), directeur Action Régionale Occitanie Groupe EDF. Le projet Flexitanie répond parfaitement à l'ambition de préparer la Région Occitanie à utiliser 100% des énergies renouvelables disponibles localement. »

V.A.

Le syndicat Durance Luberon et Enedis s'allient pour développer les énergies renouvelables

Ecrit par le 3 avril 2025



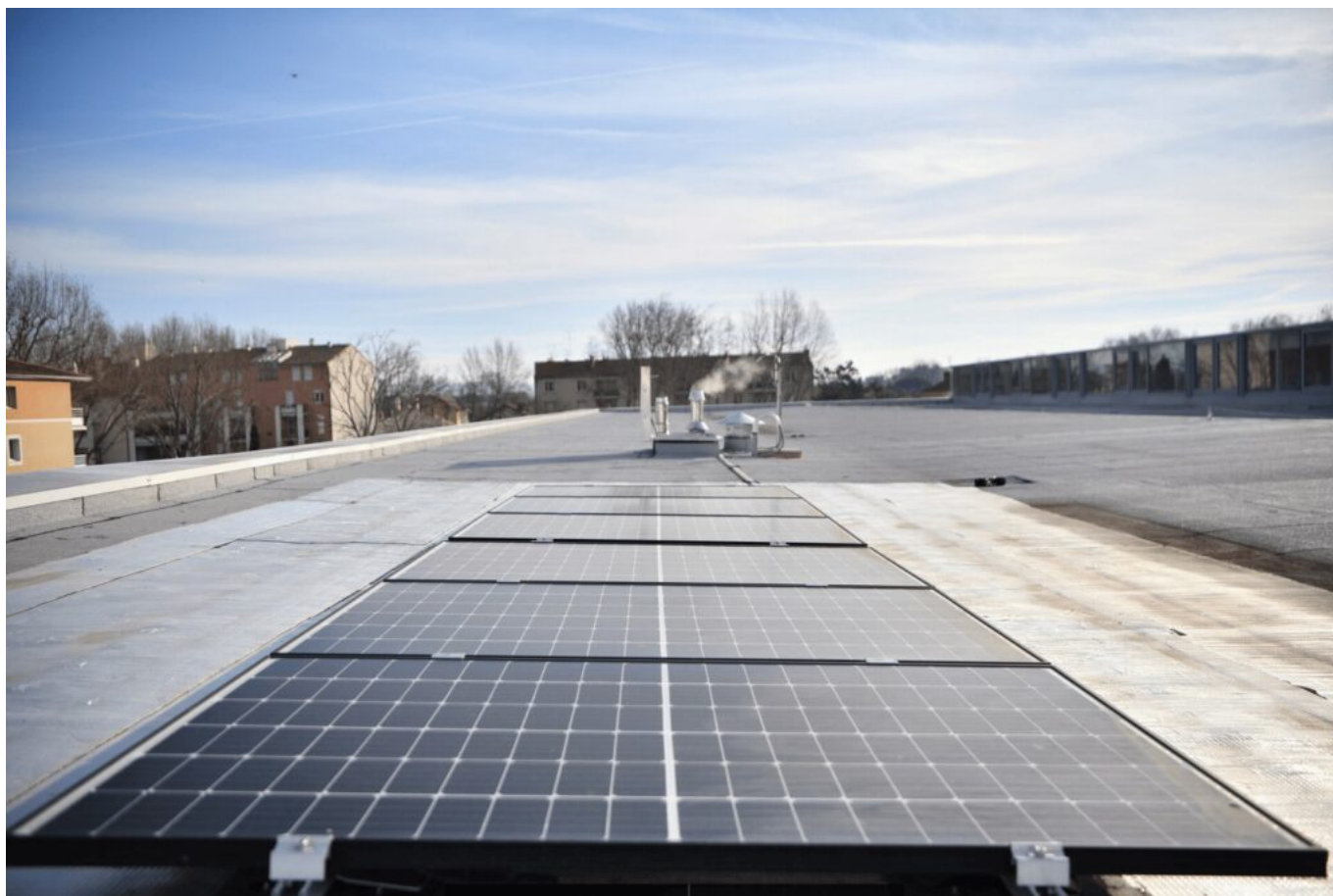
Le syndicat [Durance Luberon](#) et la société [Enedis](#) viennent de signer un partenariat visant à accompagner ce premier dans l'étude d'installations de panneaux photovoltaïques sur 40 sites d'eau potable et d'assainissement, notamment pour leurs raccordements au réseau public de distribution exploité et géré par Enedis.

Le syndicat Durance Luberon réfléchit depuis près d'un an à ces installations de panneaux photovoltaïques dans le but de profiter pleinement du potentiel énergétique des sites d'eau potable et d'assainissement, sur un territoire qui bénéficie d'un important taux d'ensoleillement toute l'année. Dans un contexte de crise énergétique, ce projet s'inscrit également dans une volonté de réduire les consommations d'énergies afin de réaliser des économies financières en plus de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Au cours de ce partenariat, qui a été signé pour deux ans, Enedis mettra à disposition du syndicat Durance Luberon les informations liées à ses sites pour lui permettre de prendre les bonnes décisions en matière d'investissement en obtenant une première estimation des contraintes liées aux capacités des réseaux de distribution d'électricité.

V.A.

Avignon installe de nouveaux panneaux photovoltaïques sur ses toits



La ville d'[Avignon](#) vient de signer plusieurs conventions avec la [Coopérative citoyenne d'énergies renouvelables Enercipa](#) pour installer des panneaux photovoltaïques sur les toits de certains bâtiments municipaux. Plusieurs établissements possédaient déjà des installations similaires depuis 2014 tels que l'école Saint-Jean, la piscine Stuart Mill, le Gymnase Génicoud et le stade nautique.

Cette fois-ci, 4 bâtiments sont concernés : l'école maternelle Arrousaire, l'école élémentaire de la Trillade, le Gymnase Barbière et la brasserie de la Plaine des Sports. Ainsi, les conventions signées par la ville et par Enercipa conviennent de la mise à disposition des toitures pendant 20 ans après l'installation des panneaux, avec une possibilité d'extension de 5 ans si les deux parties donnent leur accord. Une

Écrit par le 3 avril 2025

redevance de 26 000€ a également été mise en place pour toute la durée des conventions, sous la forme de 52 jours d'actions pédagogiques à destination des scolaires et usagers des bâtiments bénéficiant de ces installations.

Ces installations photovoltaïques s'inscrivent dans une volonté de la ville d'Avignon d'agir en faveur du développement durable et d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables sur son territoire.

V.A.

La station d'épuration d'Avignon va bientôt chauffer 2 000 habitants

Ecrit par le 3 avril 2025



Grâce à un procédé de méthanisation à partir des boues d'épuration, la station de traitement des eaux usées d'Avignon va être en mesure de produire, début 2022, de quoi alimenter la consommation de chauffage de 2 000 habitants de l'agglomération.

La Communauté d'agglomération du [Grand Avignon](#) et le groupe [Veolia](#) viennent de lancer le chantier de l'usine de méthanisation de la station de traitement des eaux usées d'Avignon. D'une capacité de 177 000 équivalent/habitant, cet équipement situé en Courtine depuis 1995 et agrandi en 2010-2011 lors de son passage en mode fonctionnement biologique, traite les eaux usées des communes d'Avignon, du Pontet, des Angles et de Villeneuve-lès-Avignon*. Cela représente environ 29 millions de m³ d'eau traités par an. Cette activité génère plus de 2 500 tonnes de boues d'épuration actuellement acheminées vers un centre de traitement à Tarascon afin d'être recyclées en compostage.

6 000 MWh de biométhane

La réalisation de l'unité de méthanisation vise à produire du biométhane, une énergie dont la qualité est équivalente à celle du gaz naturel, grâce à la digestion d'une partie de ces boues d'épuration. L'opération

Ecrit par le 3 avril 2025

d'une durée de 25 jours comprend plusieurs phases : décantation, clarification puis agitation permanente dans un ouvrage cylindrique d'une capacité de 4 000 m³. Une fois purifié le biogaz sera injecté sur le réseau de GRDF. A terme, l'unité de méthanisation devrait permettre de produire environ 6 000 MWh de biométhane par an soit l'équivalent de la consommation en chauffage de 2 000 habitants. « Ce chantier représente un investissement important en matière d'environnement, se félicite Joël Guin, président du Grand Avignon. Et ce d'autant plus qu'il va aussi permettre de réduire le volume des boues de 30 %. Cela fera donc autant de camions en moins à destination de la plateforme de revalorisation de Tarascon. »

Un projet de 8,2 M€

Les travaux devraient durer 16 mois pour s'achever dans le courant du 4^e trimestre 2021. Après une première phase de mise en route, les premières injections de gaz dans le réseau de distribution devraient ensuite avoir lieu lors du 1^{er} trimestre 2022. L'ensemble représente un investissement de 8,2 M€ HT pour Grand Avignon Assainissement, filiale du groupe Veolia à qui l'agglomération a délégué la gestion de la station d'épuration communautaire depuis le 1^{er} janvier 2019. Le projet a également reçu des aides financières de la Région Sud, de l'ADEME (Agence de la transition écologique, anciennement Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse.

350 unités de méthanisation biogaz d'ici 2030

En France, aujourd'hui, seulement 15 % des stations de plus 30 000 équivalent/habitant sont équipées de ce type d'installation. « En Suisse par exemple, 100 % des stations sont équipées, précise le préfet de Vaucluse Bertrand Gaume présent lors de la pose de cette première pierre. Le symbole est important. Il illustre un changement de paradigme en France. » Représentant Renaud Muselier, le président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la conseillère régionale vaclusienne Jacqueline Bouyac a tenu à rappeler que la Région entend « relever le défi de la transition énergétique. Il s'agit d'une de nos préoccupations majeure. » Et celle qui est aussi présidente de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin) de poursuivre : « la Région Sud a pour but la neutralité carbone en 2050 et ainsi être la première région française à atteindre cet objectif. »

A ce jour, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte près d'une dizaine d'unités de valorisation de biogaz via la fermentation des déchets organiques. Trois sont situées en Vaucluse au sein de la cave vinicole de la Vigneronne Touraine à La Tour d'Aigues, chez le producteur de pommes bio Tamisier environnement à l'Isle-sur-la-Sorgue (première unité de fruits et légumes de Paca) et à l'usine Aptunion d'Apt. D'autres projets fleurissent un peu partout en région puisqu'une dizaines d'études de faisabilité sont en cours et une trentaine sont sur les rails. Il ne faudra cependant pas traîner car le Région table sur 350 unités de méthanisation biogaz d'ici 2030.

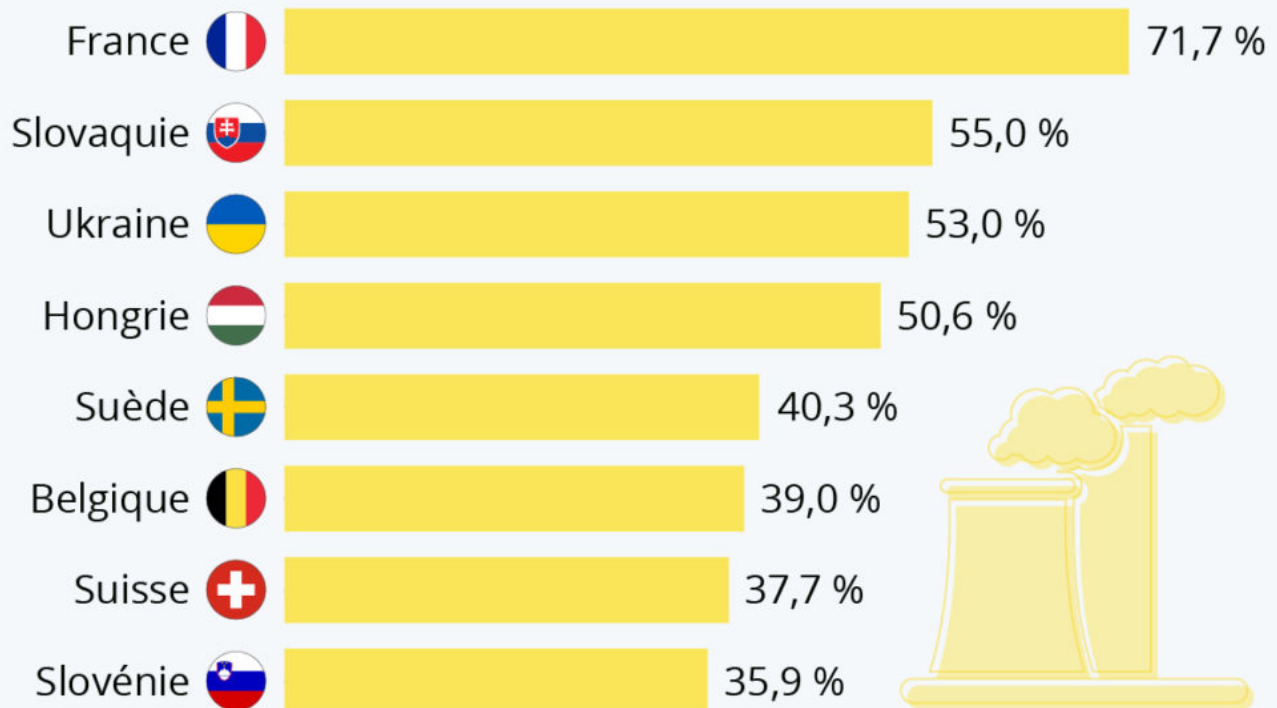
** Le Grand Avignon gère 9 autres stations d'épuration sur son territoire ; il s'agit des stations de Caumont-sur-Durance, Velleron, Pujaut, Sauveterre, Rochefort-du-Gard, Saze, Roquemaure, Morières-lès-Avignon et Jonquerettes.*

Les pays qui utilisent le plus l'énergie nucléaire

Ecrit par le 3 avril 2025

Les pays qui utilisent le plus l'énergie nucléaire

Part de l'énergie nucléaire dans la production totale d'électricité en 2019



Source : World Nuclear Industry Status Report 2019



statista

Entre questions de sécurité, déboires financiers (EPR), atouts climatiques et promesses technologiques (ITER), l'avenir de la filière nucléaire fait l'objet de nombreux débats dans l'Hexagone. Désireux de réduire la dépendance au nucléaire afin de favoriser les énergies renouvelables, le gouvernement français table sur une réduction de la part de l'atome dans le mix énergétique à 50 % d'ici 2040. Avec actuellement 56 réacteurs nucléaires répartis dans 18 centrales en France, la part du nucléaire dans la

Ecrit par le 3 avril 2025

production électrique française se situe autour de 70 %, faisant de loin de l'Hexagone le pays le plus nucléarisé au monde. Comme le montre le graphique publié par [Statista](#), la suite du classement est occupé par la Slovaquie, l'Ukraine et la Hongrie, où la part de l'atome dans le mix énergétique dépasse également 50 %. Les pays qui ont le plus misé sur l'atome pour la production d'énergie sont tous situés en Europe.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)